



Commission
européenne

Faites un geste pour l'environnement !

Comportement à adopter pour un monde plus écologique

Faites un geste pour l'environnement !

- 1 → Introduction
- 3 → Énergie
- 8 → Air
- 12 → Eau
- 16 → Terre

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne

Un nouveau numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2005

ISBN 92-894-9846-3

© Communautés européennes, 2005
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

IMPRIME SUR PAPIER RECYCLE



Bonjour ! Je m'appelle Jiffy. Je vous aiderai tout au long de cette brochure à adopter un comportement respectueux de l'environnement !

➤ Introduction

Quelle est la situation ?

Dans notre monde moderne, l'activité humaine n'est pas sans conséquences sur notre environnement. La situation s'est sensiblement dégradée au cours des 50 dernières années : réchauffement climatique, appauvrissement de la biodiversité, surexploitation des ressources naturelles, augmentation des volumes de déchets, utilisation excessive des produits chimiques... Ce sont là autant de menaces potentielles qui pèsent sur notre environnement.

Cependant, nous sommes-nous jamais interrogés sur les raisons de cette situation et sur ceux qui en sont responsables ? En tant que citoyens européens, nous nous préoccupons de notre environnement et rejetons fréquemment la faute sur les autres, entreprises et gouvernement en tête, mais nous oublions souvent que notre mode de vie et notre comportement ont une incidence considérable sur l'environnement. En faisant les bons choix dans nos activités quotidiennes, nous pourrions améliorer notre impact sur l'environnement. Si chacun de nous changeait un

tant soit peu ses habitudes quotidiennes, l'environnement ne s'en porterait que mieux.

Quelles sont les solutions mises en oeuvre ?

La politique de l'UE a permis d'atténuer certaines des pressions qui s'exercent sur notre environnement, et les États membres ont pris d'importantes dispositions pour se conformer à la législation communautaire. La protection de l'environnement est aujourd'hui un aspect prioritaire de la plupart des domaines politiques. Elle figure également parmi les premières préoccupations des entreprises, qui mettent en œuvre des politiques leur permettant de rester performantes tout en améliorant leur rendement énergétique et en respectant l'environnement. Toutefois, l'UE, les gouvernements et les entreprises ne sont pas les seuls acteurs concernés. Ce qui est plus important encore, c'est que nous, citoyens européens, avons le pouvoir d'influer fortement sur le cours des choses.



Que peut-on faire ?

Mis bout à bout, nos petits gestes quotidiens peuvent avoir des répercussions dramatiques sur l'environnement. En prenant les bonnes décisions (chez soi, au travail ou au supermarché), nous pouvons contribuer à alléger significativement la charge qui pèse sur notre environnement.

C'est pourquoi nous avons conçu un kit d'outils environnementaux qui vous aidera à changer vos habitudes, à respecter l'environnement et à **toujours avoir le bon geste !**

Qu'est-ce que le kit d'outils environnementaux ?

Le kit d'outils environnementaux vous aidera à modifier vos petites habitudes pour faire évoluer les choses ! L'éco-quiz de Jiffy vous indiquera les choses à faire ou à éviter pour respecter l'environnement, et une base de données vous fournira encore plus d'informations pour avoir toujours le bon réflexe écologique.

À quoi sert-il ?

Prenons les exemples suivants: lorsque nous décidons de prendre la voiture plutôt que le train, nous émettons, en moyenne, 30 fois plus de CO₂. Lorsque nous laissons nos appareils en veille au lieu de les éteindre complètement, nous consommons toujours de l'énergie, ce qui alourdit notre facture annuelle de 10 %. Nous pouvons remédier à cela en modifiant simplement certaines de nos petites habitudes quotidiennes. L'effort demandé est minime au regard des avantages qu'il procure.

Quand est-ce que je commence ?

Vous avez déjà commencé ! Cette brochure vous aidera à changer vos habitudes, à respecter davantage l'environnement et à économiser... votre argent !

Énergie

Le XX^e siècle se caractérise par une élévation rapide des températures sur notre planète (avec une moyenne de 0,6 °C à l'échelle mondiale et de 0,95 °C en Europe). Le réchauffement planétaire progresse aujourd'hui au rythme sans précédent de 0,2 °C tous les dix ans ! Ses effets se font déjà sentir et devraient s'amplifier à mesure que les températures augmentent.

Plus un jour ne passe sans que nous entendions parler du changement climatique, mais que recouvre exactement ce terme ? Pourquoi notre climat évolue-t-il ? Et surtout, ce phénomène est-il inéluctable ?

Le CO₂ et les autres gaz à effet de serre (GES), qui existent à l'état naturel dans l'atmosphère, maintiennent notre planète à une certaine température. Sans ces gaz, la température terrestre moyenne serait de 30 °C plus basse. Or, l'homme, lui aussi, produit du CO₂ en brûlant les combustibles fossiles dont il a besoin pour son confort (chauffer son intérieur,

regarder la télévision, conduire une voiture...). Cet excès de GES est responsable du réchauffement non naturel de la Terre (c'est ce qu'on appelle le réchauffement planétaire) et de son corollaire, le changement climatique. L'existence de ce phénomène est aujourd'hui reconnue par les principaux climatologues du monde.

Dans l'Union européenne, l'industrie (notamment le secteur de la production d'énergie) est responsable de 48 % des émissions totales de GES. Le transport et l'agriculture, quant à eux, représentent respectivement 21 % et 10 % des émissions. Les 17 % restants sont le fait des ménages et des petites entreprises. Cependant, nous avons également notre part de responsabilité dans les émissions des autres secteurs. Ainsi, les ménages représentent 30 % de la consommation d'électricité dans l'UE, et la moitié des émissions du secteur des transports sont imputables aux véhicules de tourisme !

Quelques données

➤ En Europe, le nombre moyen annuel de catastrophes climatiques ou météorologiques, telles que tempêtes et inondations, a doublé au cours des années 90, par rapport à la décennie précédente.

➤ Le niveau des mers le long des côtes européennes s'est élevé entre 0,8 et 3 mm par an au siècle dernier, et le rythme devrait être entre 2 et 4 fois plus rapide au cours de ce siècle.

➤ La couverture neigeuse de l'hémisphère nord a diminué de 10 % depuis le milieu des années 60. En Suisse, 3/4 des glaciers alpins risquent de disparaître d'ici à 2050.

Protocole de Kyoto

Entré en vigueur en février 2005, le protocole de Kyoto issu de la convention-cadre des Nations unies a été ratifié par 148 pays. En vertu de cet accord, 36 pays industrialisés se sont engagés à réduire, d'ici à 2012, leurs émissions de gaz à effet de serre de 5 à 8 % par rapport aux niveaux de 1990.

Programme européen sur le changement climatique

En 2000, l'UE a lancé le programme européen sur le changement climatique pour permettre aux États membres de réduire leurs émissions de GES à moindre coût, et de respecter ainsi les engagements qu'ils ont pris au titre du protocole de Kyoto. C'est dans le cadre de ce programme que l'UE a élaboré et mis en oeuvre un système d'échange de quotas d'émissions de CO₂ entre les entreprises : chaque État membre attribue un quota d'émissions de CO₂ à ses entreprises, lesquelles sont autorisées à s'acheter ou à se vendre leur quota pour réduire au maximum les coûts de leur mise en conformité avec le protocole. Ce système d'échange couvre près de la moitié des émissions de CO₂ de l'UE.

Le programme comporte plus de 40 autres mesures, notamment des objectifs chiffrés en matière d'utilisation des énergies renouvelables, des normes d'efficacité énergétique pour les nouveaux bâtiments, l'engagement spontané des constructeurs automobiles vendant des voitures particulières dans l'Union européenne à réduire les émissions de CO₂ rejetées par leurs véhicules, etc.



Comment puis-je réaliser des économies d'énergie ?

Les moyens d'économiser l'énergie sans changer radicalement vos habitudes sont légion. Jiffy vous donne ici quelques astuces, mais vous pourrez en trouver de nombreuses autres dans le kit d'outils:

➤ Éteignez la lumière !

À la maison, nous sommes nombreux à laisser la lumière allumée lorsque nous quittons une pièce. Plus nous consommons d'électricité, plus la quantité de combustibles fossiles nécessaires à la production d'électricité est élevée et plus les rejets de CO₂ dans l'atmosphère sont importants. Éteindre cinq lampes chez vous le soir est un geste simple qui vous permettra d'alléger, en moyenne, votre facture d'électricité de 60 euros par an !

Économisez également l'énergie en utilisant des lampes à faible consommation, qui sont cinq fois moins gourmandes en énergie qu'une lampe classique. Leur coût légèrement plus élevé est largement compensé par leur moindre consommation et leur durée de vie accrue (10 fois plus longue en moyenne).

➤ Achetez des appareils ménagers à faible consommation !

Les réfrigérateurs représentent, en moyenne, 25 % de la consommation d'électricité d'un ménage. Un réfrigérateur consomme inutilement de l'énergie si sa porte reste ouverte, s'il n'est pas dégivré régulièrement ou si l'on place des aliments chauds à l'intérieur. Ainsi, 3 mm de givre dans votre réfrigérateur peuvent accroître de 30 % sa consommation. Si vous devez en changer, achetez un réfrigérateur auto-dégivrant.

Vérifiez que vos appareils ménagers appartiennent à la catégorie A du label énergétique européen obligatoire. Par exemple, un lave-linge classé A consomme deux fois moins d'énergie qu'un lave-linge classique.

➤ Étendez votre linge !

Étendre son linge est de loin la meilleure solution pour vos habits: la consommation d'électricité est nulle et vos vêtements ne sont pas abîmés ! Si vous devez absolument utiliser un sèche-linge, assurez-vous d'abord que votre linge est bien essoré puis sélectionnez la vitesse de séchage "moyenne" plutôt que "rapide". La surcharge ou sous-charge de votre machine accroît sa consommation d'électricité. **N'oubliez pas de contrôler régulièrement le filtre pour une efficacité énergétique maximale.**

➤ Baissez le thermostat !

Le chauffage absorbe près de 60 % de l'électricité consommée par les ménages européens. Une différence de température de 1 °C est à peine perceptible, mais réduit votre facture d'électricité de 7 % par an.

➤ Isolez votre habitation !

Assurez-vous que votre logement est correctement isolé. Par exemple, un double vitrage peut réduire de 20 % la déperdition thermique – en général, six années suffisent pour rembourser le coût de votre investissement. D'autres mesures simples permettent de limiter la perte de chaleur de votre habitation, notamment: tirer les rideaux le soir ou aérer la pièce pendant quelques minutes seulement, ce qui suffit pour renouveler l'air intérieur. Vous pouvez également isoler votre chaudière en la recouvrant d'une enveloppe spéciale.

➤ Utilisez un couvercle !

Couvrir la casserole pendant la cuisson permet d'économiser entre 60 % et 70 % d'énergie. L'utilisation d'un autocuiseur est également source d'économies. En outre, faites bouillir la stricte quantité d'eau nécessaire pour votre thé.

➤ Ne laissez pas vos appareils en veille !

Ne laissez pas votre téléviseur, magnétoscope, lecteur DVD, ordinateur ou matériel stéréo en veille, et débranchez votre chargeur de téléphone portable lorsque vous ne vous en servez pas. En éteignant complètement tous ces appareils, vous pouvez alléger votre facture d'électricité de 10 %. La consommation totale imputable aux appareils en veille dans les seuls foyers européens équivaut à la consommation d'énergie annuelle de la Belgique !



Aujourd'hui, près de 80 % des Européens vivent en zone urbaine. L'effervescence des grandes villes et la congestion du réseau routier ont de grandes répercussions sur la qualité de l'air et donc sur notre santé, provoquant maladies respiratoires et allergies. Les législations communautaire et nationales ont permis de réduire les polluants atmosphériques (dioxyde de soufre, plomb, oxydes d'azote, monoxyde de carbone, benzène...). Par exemple, les émissions de dioxyde de soufre dans l'UE des quinze ont chuté de plus de 60 % depuis 1990, et celles des oxydes d'azote de 21 %. Toutefois, la qualité de l'air reste un problème. Les polluants les plus préoccupants sont les particules et l'ozone troposphérique. On estime que les particules ont causé le décès prématuré de 348 000 Européens en l'an 2000, et l'ozone troposphérique 21 000.

L'espérance de vie dans l'UE a reculé de 9 mois en moyenne. Les actions entreprises aujourd'hui permettront d'atténuer quelque peu les effets négatifs de la pollution atmosphérique en Europe, mais d'autres mesures devront être adoptées pour enrayer leur progression.

Le transport routier n'est pas un simple émetteur de CO₂, il est l'un des principaux responsables de la pollution atmosphérique. Bien que les constructeurs automobiles aient réduit sensiblement les émissions de GES en commercialisant des modèles consommant moins d'énergie, le transport routier reste une source importante de pollution en raison de la mise en circulation de véhicules neufs chaque jour.

Particules et ozone

- ↗ Les particules proviennent essentiellement de la combustion de combustibles fossiles, mais également de polluants gazeux tels que les oxydes d'azote (NO_x) ou les composés organiques volatils (COV).
- ↗ Les principales sources d'émission de COV sont l'industrie pétrochimique, l'essence, la circulation automobile, les solvants contenus dans les peintures et de nombreux produits ménagers, mais certains arbres forestiers tels que les conifères en produisent naturellement. Les oxydes d'azote, eux, proviennent principalement

de la combustion de combustibles fossiles (dans les moteurs ou les centrales électriques, par exemple).

- ↗ L'ozone résulte d'une réaction photochimique entre deux groupes d'agents, les composés organiques volatils (COV) et les oxydes d'azote, stimulée par la lumière solaire et la chaleur. Voilà pourquoi les pics d'ozone troposphérique, qui a des effets négatifs sur la santé humaine (irritation de la gorge et des yeux, difficultés respiratoires, notamment parmi les sujets à risque : asthmatiques, enfants, personnes âgées...), se produisent généralement en été. En revanche, la concentration d'ozone dans la stratosphère nous protège des UV nocifs du soleil.

Comment puis-je améliorer la qualité de l'air ?

C'est peut-être difficile à croire, mais nous pouvons générer moins de particules et de polluants atmosphériques chaque fois que nous prenons la voiture pour nous rendre au travail ou à l'école, que nous utilisons notre radiateur ou notre

climatiseur, ou que nous lavons nos vitres ! Voici quelques bons conseils pour avoir le réflexe écologique :

↗ Consommez les produits locaux !

Un avion transportant des marchandises d'un bout du monde à l'autre génère 200 à 400 fois plus de GES qu'un camion parcourant 50 km. Consommez des produits locaux de saison : ils sont bons pour la santé, ils ont meilleur goût et leur transport est moins polluant.



➤ **Vive le covoiturage et les transports en commun !**

Compte tenu du nombre de passagers par véhicule, le covoiturage et les transports publics sont la solution idéale pour les longs trajets. Sachez qu'un trajet de 1 200 km en voiture génère autant de CO₂ qu'un tour du monde en train !

➤ **Si vous devez prendre votre voiture, sachez que...**

- faire chauffer votre voiture à l'arrêt peut accroître de moitié sa consommation de carburant. Roulez sans préchauffer votre moteur, il atteindra son régime normal plus vite;
- vos pneus doivent être à la bonne pression. Un pneu sous-gonflé de 0,5 bar entraînera une surconsommation de carburant de 5 % et donc une hausse de la pollution;
- conduire avec la climatisation en marche entraîne une surconsommation de carburant de 30 % (contre 5 % lorsque vous conduisez avec les vitres ouvertes);
- conduire avec une galerie sur le toit peut accroître votre consommation de 20 % à 30 %. Mieux vaut attacher les vélos à l'arrière de votre véhicule;
- rouler en 4ème, voire en 5ème, permet de réduire votre consommation de carburant;
- respecter les limitations de vitesse, c'est diminuer votre consommation de carburant, réduire vos émissions de GES et, bien sûr, accroître votre sécurité au volant !

➤ **Cherchez la fleur !**

L'éco-label est un système incitant les entreprises à vendre volontairement des produits et des services plus respectueux de l'environnement. Les produits porteurs du label, symbolisé par une fleur, ne contiennent pas de COV et par conséquent n'altèrent pas la qualité de l'air. Amusez-vous à chercher la fleur sur les détergents ménagers, mouchoirs en papier, peintures et vernis d'intérieur ou encore sur les aspirateurs, téléviseurs, chaussures et matelas !



➤ **Pédalez, c'est gagné !**

En 2001, le transport représentait 27 % des émissions de particules en Europe. En moyenne, 1/3 des trajets effectués en voiture ne dépassent pas 2 km. L'utilisation du vélo contribue à réduire la circulation mais aussi la pollution. Se rendre à vélo chez le buraliste du coin ou à la boulangerie est bon pour la santé... et le porte-monnaie !



L'eau est désormais l'une des ressources naturelles les plus rares sur la planète: à peine 1 % de l'eau de la planète est propre à la consommation et plus de 1,2 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Fort heureusement, l'eau en Europe est généralement abondante, même si certaines régions du Sud sont de plus en plus touchées par le stress hydrique et les sécheresses. Si la quantité d'eau sur notre continent n'est pas un problème en soi, sa qualité et sa gestion sont en revanche très insuffisantes et sont soumises à des pressions considérables.

Environ 35 % de l'eau du robinet provient des eaux de surface (lacs et rivières) dont 1/5 est gravement menacé par la pollution. Les eaux souterraines (ou aquifères), formées par l'infiltration des eaux de pluie dans le sol, fournissent les 65 % restants.

La qualité de l'eau potable dans l'Union européenne est généralement très bonne, et l'eau du robinet est propre à la consommation dans la plupart des régions. Toutefois, pour être sans danger pour la santé, l'eau doit toujours être traitée, car elle peut avoir été contaminée par des substances déversées dans les eaux souterraines et les eaux de surface (engrais, pesticides, produits chimiques toxiques ou microbes issus de déchets d'origine humaine ou animale). Le traitement de l'eau est un processus coûteux et consommateur d'énergie.

Il est essentiel de réduire la pollution de l'eau, non seulement pour notre consommation mais également pour la protection de la faune et de la flore qui peuplent nos fleuves, lacs et océans. Malgré les mesures prises par l'UE pour lutter contre la pollution ces 30 dernières années, il reste beaucoup d'efforts à fournir et chacun d'entre nous peut apporter sa contribution.

Vous serez sans doute étonnés d'apprendre que les entreprises ne sont pas considérées comme principales responsables de la pollution, même si elles y contribuent. Il est relativement facile d'édicter des lois pour contraindre les entreprises à diminuer leur consommation d'eau, à améliorer leur rendement énergétique et à réduire leurs émissions de matières polluantes. Les plus grands problèmes sont liés aux engrais et aux pesticides qui, au contact de l'eau, se déversent dans les fleuves et les océans.

Les éléments nutritifs, issus principalement des engrais et du lessivage des terres agricoles (fumier), constituent l'une des causes principales de la pollution des eaux de surface. Ils favorisent la croissance d'algues et donnent naissance à des plantes «envahissantes» qui privent les autres plantes et animaux d'oxygène, de lumière et d'espace. Ce phénomène, appelé eutrophisation, menace la biodiversité et altère la qualité des eaux de surface. La prolifération d'algues est l'une des manifestations les plus visibles de cette eutrophisation.

Comment puis-je utiliser l'eau de façon plus responsable ?

Notre consommation moyenne d'eau se répartit comme suit: alimentation et cuisine (7 %), vaisselle et lessive (22 %), W.C. (20 %), douche/bain (39 %), et lavage de voiture et jardinage (6 %). Jiffy vous propose des astuces formidables pour utiliser l'eau de façon plus rationnelle:

↗ Recueillez l'eau de pluie

L'eau de pluie peut parfaitement remplacer l'eau potable. Vous pouvez la recueillir en plaçant, par exemple, des seaux vides ou d'autres types de récipients à l'extérieur. Cette eau peut servir à laver la voiture ou à arroser vos plantes. N'oubliez pas que le soir est le moment idéal pour arroser votre jardin.



➤ Vérifiez vos robinets !

Un robinet qui fuit gaspille 25 litres d'eau par jour. Fermer le robinet pendant que l'on se brosse les dents, c'est économiser entre 12 et 15 litres d'eau. Si tous les Européens accomplissaient ce geste, l'eau économisée en un an remplirait 6 000 bassins olympiques. Une douche consomme 4 fois moins d'eau qu'un bain. Autrement dit, prendre une douche, c'est respecter l'environnement et réduire sa facture d'eau !

➤ Patientez ou utilisez le programme «demi-charge»

Tâchez de faire fonctionner votre lave-linge et lave-vaisselle à pleine capacité ou utilisez le programme «demi-charge» de votre machine lorsque vous avez peu de choses à laver. La fonction «demi-charge» permet de consommer moins d'eau, mais également moins d'électricité.

➤ Peintures, vernis, médicaments, huiles...

Ne jetez aucune substance chimique dans votre évier (peinture, vernis, insecticides ou médicaments). Évitez également d'y jeter de l'huile (huile de friture, vinaigrette et à plus forte raison, huile de moteur !).

Chacune de ces substances peut endommager le fonctionnement de votre système d'écoulement en détruisant la faune bactériologique ou en obstruant la tuyauterie. Déposez vos médicaments périmés et vos huiles usées dans le centre de collecte le plus proche de chez vous.



➤ Vérifiez vos robinets !

Une douche consomme 4 fois moins d'eau qu'un bain. Autrement dit, prendre une douche, c'est respecter l'environnement et réduire sa facture d'eau !

Le terme «biodiversité» renvoie à la diversité de la vie sous toutes ses formes – diversité des espèces, diversité des formes génétiques d'une espèce et diversité des écosystèmes. La biodiversité, qui assure l'alimentation, la propreté de l'eau et la pollinisation est indispensable. C'est elle qui permet également de modérer le changement climatique, d'atténuer les risques naturels... La valeur financière des biens et services fournis par les écosystèmes et les espèces, en d'autres termes par la vie sur Terre, est estimée à 26 000 milliards d'euros par an, soit près de deux fois la valeur de ce que produit l'homme chaque année.

On estime que le taux d'extinction des espèces dans le monde est actuellement de 1 000 à 10 000 fois supérieur au taux d'extinction naturel. Les principales causes de ce phénomène sont: les techniques de production intensive, la destruction des habitats, les industries extractives, la surexploitation des ressources naturelles (pêche et chasse), la pollution et le changement climatique planétaire.

L'empreinte écologique d'un Européen s'élève à 4,97 ha*. Si les 6 milliards d'êtres humains vivaient et consommaient comme des Européens, environ 3 Terres seraient nécessaires pour couvrir nos besoins. Malheureusement nous n'en avons qu'une !

Contrairement à une idée largement répandue, le principal problème posé par les modèles actuels d'utilisation des ressources est leur impact sur l'environnement, et non l'éventuelle pénurie de certaines ressources non renouvelables. Par exemple, la source inépuisable que semblaient être les combustibles fossiles, et son utilisation abusive pour produire de l'énergie, sont à l'origine de quelques-uns des problèmes écologiques les plus préoccupants: la pollution atmosphérique et le réchauffement planétaire. Pour ce qui est des ressources renouvelables (plantes, poissons, animaux), la rareté constitue véritablement un problème écologique. Ainsi, l'extinction de certaines espèces est synonyme d'appauvrissement de la biodiversité, et l'occupation des terres de disparition des habitats.

Chaque année, l'Union européenne produit à elle seule 1,3 milliard de tonnes de déchets (dont 40 millions de déchets dangereux), soit environ 3,5 tonnes de déchets solides par habitant (homme, femme, enfant). Si l'on ajoute à cela 700 autres millions de tonnes de déchets agricoles, il apparaît clairement que le traitement et l'élimination de ces matières, sans nuire à l'environnement, devient un véritable casse-tête. L'OCDE estime que la production de déchets de l'UE en 2020 dépassera de 45 % les niveaux de 1995. En outre, les deux méthodes utilisées habituellement pour traiter les déchets (incinération et mise en décharge) ont une incidence négative sur l'environnement. En effet, les déchets traités rejettent du CO₂ et du méthane dans l'atmosphère, ainsi que des substances chimiques et des pesticides dans le sol et les nappes phréatiques. La production de déchets est inévitable, certes, mais chacun de nous peut contribuer à la réduire.

Quelques données...

- En Europe, quelque 42 % des mammifères et 45 % des papillons sont menacés de disparition. 80 % des stocks de poissons sont proches de l'épuisement ou dans un état indéterminé en raison de la surpêche.
- En Europe, les espèces communes d'oiseaux des champs et des forêts ont diminué de 71 % entre 1980 et 2002.
- Cependant, 18 % du territoire de l'UE-15 est aujourd'hui protégé dans le cadre du réseau Natura 2000 mis en place par l'UE.

Le saviez-vous ?

Déchets liés à la fabrication:

- de 1 kg d'aluminium **5 kg**
- d'une brosse à dents **1.5 kg**
- d'une machine à café **298 kg**
- d'un téléphone portable **75 kg**
- d'un ordinateur **1,500 kg**
- d'une bague en or **2,000 kg**

Source: Wupperstal Institut (www.wupperinst.org)

Remarque : ce site web ne reflète aucunement la position de la Commission européenne, qui n'est responsable ni de sa gestion, ni de sa mise à jour. Il se peut que le site ne soit disponible que dans certaines langues de l'Union européenne.

*Vous trouverez de plus amples renseignements sur: www.ecologicalfootprint.com

Remarque: ce site web ne reflète aucunement la position de la Commission européenne, qui n'est responsable ni de sa gestion, ni de sa mise à jour. Il se peut que le site ne soit disponible que dans certaines langues de l'Union européenne.



Comment réduire les déchets ?

Un Européen produit, en moyenne, 1 kg de déchets par jour. Pour réduire ce chiffre impressionnant, il convient d'appliquer la règle des 3R: «Réduire – Réutiliser – Recycler».

➤ RÉDUIRE

Utilisez moins d'emballage en achetant des produits en vrac ou réutilisables :

- Achetez des fruits et des légumes au détail plutôt que préemballés.
- Achetez des produits concentrés qui génèrent moins de déchets d'emballage.

➤ RÉUTILISER

Ne jetez plus vos objets, donnez-leur une seconde vie !

- Renovez votre canapé au lieu d'en acheter un nouveau.
- Faites réparer vos chaussures pour prolonger leur durée de vie.
- Trouvez une nouvelle utilité aux choses: faites du papier brouillon avec vos anciens documents, utilisez des récipients plastiques comme espaces de rangement, etc.
- Offrez ou revendez les objets qui ne vous servent plus.

➤ RECYCLER

Faites le tri: papier, carton, bois, boîtes de conserve, bouteilles en plastique, bouteilles en verre et bocaux, matériel électrique, matériel informatique, piles...

Il y aura toujours des produits dont vous ne pourrez pas réutiliser l'emballage. Dans ce cas, optez si possible pour un emballage recyclable et respectez les consignes de tri. Votre vieil emballage en carton servira à fabriquer votre journal, vos bouteilles en verre serviront à fabriquer de nouvelles bouteilles, et vos bouteilles en plastique renaîtront sous la forme d'un nouvel emballage, d'un matériau de construction, voire d'un vêtement !

➤ Sus aux lingettes !

En Europe, un foyer produit 50 kg de déchets de lingettes nettoyantes jetables par an. Si chaque foyer utilisait des lingettes pour l'hygiène et le ménage, neuf millions de tonnes de déchets supplémentaires seraient produits chaque année ! En utilisant de simples chiffons pour faire votre ménage, vous ne réduirez pas simplement la quantité de déchets, vous donnerez également une seconde vie à un objet destiné à la poubelle !

➤ Utilisez des sacs plastiques réutilisables !

La production d'un sac en plastique réutilisable exige trois fois moins d'eau que celle d'un sac en papier de volume identique. En outre, un sac réutilisable rejettera entre 8 et 9 fois moins de GES et de gaz acides dans l'atmosphère. L'utilisation d'un sac à provisions réduirait encore plus notre impact sur l'environnement.

➤ Déchets électroniques

Face à l'évolution rapide de la technologie, beaucoup d'entre nous sont tentés d'acheter un nouveau téléphone portable, un téléviseur de haute technologie ou un lave-vaisselle. Le volume des déchets électroniques augmente de 3 à 5 % par an. Chaque citoyen de l'UE en produit entre 17 et 20 kg et à ce jour, 90 % de ces déchets ont été mis en décharge, incinérés ou revalorisés sans aucun prétraitement. Les déchets électroniques contiennent différentes substances, telles que des métaux lourds et des composés chimiques qui peuvent se révéler extrêmement nocives pour la santé si elles ne sont pas correctement éliminées. Il sera possible, à partir du 13 août 2005, de restituer gratuitement son ancien appareil en échange de l'achat d'un nouvel équipement.

➤ Optez pour les piles rechargeables !

En raison des substances chimiques et des métaux nocifs qui les composent, les piles doivent être soigneusement éliminées dans un point de collecte proche de chez vous. Une autre solution consiste à utiliser des piles rechargeables.

➤ Nature et biodiversité

En nous souciant, par exemple, de l'origine des produits que nous achetons, nous pourrions dissuader les entreprises de commercialiser des produits dangereux pour l'environnement. Le tourisme responsable peut contribuer à la protection des régions que nous aimons tant visiter.

➤ RECYCLER ...

Faites le tri: papier, carton, bois, boîtes de conserve, bouteilles en plastique, bouteilles en verre et bocaux, matériel électrique, matériel informatique, piles...



LES ASTUCES DE JIFFY

Jiffy aimerait vous faire partager toutes ses idées. Jouez au quiz de Jiffy et découvrez de nouvelles idées pour acquérir le réflexe écologique:
http://europa.eu.int/comm/environment/toolkits/index_en.htm

BASE DE DONNÉES DE KITS D'OUTILS

Cette base de données propose plus de 140 sites web européens. Vous pouvez rechercher un kit d'outils selon le pays, le sujet, la langue, l'outil et/ou la catégorie de personnes de votre choix. Découvrez quelles mesures a pris votre pays pour répondre aux problèmes écologiques et apprenez comment respecter davantage l'environnement, chez vous ou dans votre ville.
http://www.europa.eu.int/comm/environment/toolkits/search_en.htm

VENTES ET ABONNEMENTS

Vous pouvez acheter les publications payantes produites par l'Office des publications officielles des CE via un réseau d'agents de vente couvrant le monde entier.

Comment obtenir une publication ?

Après avoir obtenu la liste des agents de vente, choisissez l'agent de vente de votre choix pour passer commande.

Comment obtenir la liste des agents de vente ?

- Surfez sur le site de l'Office des publications officielles des CE (<http://publications.eu.int>)
- Demandez une version papier par télécopieur au (352) 2929 42758

Commission européenne
Faites un geste pour l'environnement !
Comportement à adopter pour un monde plus écologique

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes
2005 - 20 pp. - 21 x 21cm
ISBN 92-894-9846-3

REMARQUE : Les sites web contenus dans la base de données de kits d'outils environnementaux, accessible sur le serveur Europa, ne reflètent aucunement la position de la Commission européenne, qui n'est responsable ni de leur gestion ni de leur mise à jour. Il se peut que ces sites ne soient disponibles que dans certaines langues de l'Union européenne.



KH-60-04-644-FR-C

ISBN 92-874-9846-3



9 789289 149846 >3